



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE
CONVOCAION
12 JANVIER 2023

DATE D'AFFICHAGE
12 JANVIER 2023

NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : 21
PRESENTS : 17
VOTANTS : 18

L'an **deux mil vingt-trois**

Le **Dix-Sept Janvier à 19 heures 00**

Le Conseil Municipal
légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de

Monsieur **de CHABANNES Jacques, Maire**

Étaient présents :

**M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS.
M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. Mme SAVEY. M. FERBOS.
Mme AUBIN. M. ROUSSILHE. M. GANTHER. Mme COLLANGE.
M. BODIN. Mme JEUNE. M. TALABARD. Mme MINARD de
CHABANNES. Mme PÉRICHON. M. BOUTONNAT.**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Mme MOUILLÈRE, pouvoir à Mme CHERVIN,

Absent :

- M. HUSSON,
- Mme VAZ,
- M. MARTIN,

Monsieur Jérôme BOUTONNAT a été élu Secrétaire.

**OBJET : CONTRAT
« RECONQUÊTE
CENTRE-VILLE
CENTRE BOURG »
AVENANT N°1.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Après avoir entendu les modifications relatives au contrat
reconquête Centre Ville Centre Bourg :

- Approuve l'avenant n°1 au contrat reconquête Centre Ville /
Centre Bourg.

- Approuve le plan d'actions suivant et tel qu'il figure en
annexe I :

2022 :

- Aménagement de l'aire de camping car Place Jean Moulin.

2023 :

- Acquisition de la Maison BRACCHI (initialement prévue en
2022),
- Étude de faisabilité/MOE friche Charondièrre,
- Acquisition Foyer de jeunes travailleurs,
- Acquisition de la friche Charondièrre (initialement prévue en
2022).
- Travaux Aménagement de l'aire de camping car Place
Jean Moulin

2024

- Lancement Maîtrise d'œuvre Rénovation logement Maison BRACCHI,
- Lancement Maîtrise d'œuvre Rénovation Commerce Maison BRACCHI,
- Travaux de reconversion de la friche Charonnière,
- Travaux foyer de jeunes travailleurs.

2025

- Maîtrise d'œuvre pour l'amélioration des stationnements et du sens de circulation piétonnisation quai de Besbre (initialement prévue en 2024),
- Études Cheminement doux jusqu'à Charonnière
- Travaux de rénovation Maison BRACCHI en logement,
- Travaux de rénovation Maison BRACCHI en commerces.

2026

- Travaux Cheminement doux Charonnière
- Travaux pour l'amélioration des stationnements et du sens de circulation piétonnisation quai de Besbre (initialement prévus en 2025).

- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat «reconquête centre-ville centre-bourg» définissant les modalités de partenariat entre la commune et le Département de l'Allier.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Jacques de CHABANNES,
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le

27 JAN. 2023

Le Maire,

Publié ou Notifié

24 JAN. 2023

le :

Accusé de réception de la télétransmission

le :



Fiche action "Reconquête centre bourg centre ville"

Collectivité :	Commune de Lapalisse	
IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	ORIENTATION	
Foyer de jeunes travailleurs	Habitat	
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION	MAÎTRISE D'OUVRAGE	
<p>La Commune de Lapalisse souhaite mettre en place sur le territoire une solution d'habitat social transitoire, destinée à des personnes au démarrage de leur vie professionnelle (apprentis, stagiaires, salariés) et leur apportant un accompagnement et des services tels que laverie, restauration, activités culturelles et sportives.</p> <p>Des étudiants peuvent y être accueillis par dérogation.</p> <p>Le projet est de créer une résidence offrant de petits logements meublés privés et des espaces collectifs, avec un accueil par des conseillers compétents en matière d'insertion sociale et professionnelle. Cette résidence sera gérée par une association.</p> <p>La réalisation de ce projet se fera par l'acquisition d'un bâtiment et la réalisation de la résidence en partenariat avec l'association retenue pour la gestion et l'exploitation du FJT.</p> <p>Soucieuse du développement des entreprises présentes sur le territoire de la Communauté de Communes, la Commune de Lapalisse souhaite aussi apporter une réponse concrète aux salariés des entreprises du territoire qui démarrent une activité professionnelle leur proposant des services et facilitant ainsi leur insertion professionnelle.</p> <p>La Commune achètera le bâtiment qui se situera dans le Centre Bourg et dans le périmètre RCVCB elle réalisera les travaux en 2024 et prendra l'attache d'une association pour la gestion du foyer par le biais d'un appel à candidature.</p>	Commune de Lapalisse	
	PARTENARIAT	
	Association Foyer de Jeunes travailleurs	
OBJECTIFS	CALENDRIER PREVISIONNEL DE RÉALISATION	
<p>Développer des logements pour les salariés des entreprises de Lapalisse et de la Communauté de communes en garantissant une insertion professionnelle de qualité.</p> <p>Contribuer à la vitalité du Centre-Bourg en créant un lieu de résidence en plein centre-ville.</p> <p>Renforcer l'attractivité de Lapalisse en terme de bassin d'emploi</p> <p>Créer des partenariats avec les entreprises pour garantir des logements aux jeunes travailleurs.</p>	Acquisition 2023 Travaux 2024	
BUDGET PRÉVISIONNEL		
300 000,00 €		
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
Europe (Massif, Leader, Feder, Feader,...)	- €	
État (DETR, FSIL, CPER,...)		0,00%
Région Auvergne-Rhône-Alpes	60 000,00 €	20,00%
Département Allier	90 000,00 €	30,00%
Autre(s): Intercommunalité		
Commune	150 000,00 €	
TOTAL	300 000,00 €	

Fiche action "Reconquête centre bourg centre ville"

ID : 003-210301388-20230117-RCVCBAVENANT1-DE

Collectivité :	Commune de Lapalisse
IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	ORIENTATION
Cheminement doux Charondière jusqu' à la Place de la République	Cadre de vie
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION	MAÎTRISE D'OUVRAGE
La gestion des déplacements est une réponse à apporter aux problèmes générés par le développement urbain. Les besoins de déplacements doivent aujourd'hui être limités pour s'articuler avec les ambitions durables des territoires et lutter contre les nuisances telles que pollution, bruit, réchauffement climatique. La commune souhaite valoriser une offre alternative de déplacements sur la base de modes plus favorables à l'environnement. -Ce projet se traduit par la création d'axes de déplacements doux directs et sécurisés. Il s'agit de réduire la place de la voiture et développer les autres modes de transport. -Le cheminement doux envisagé viendra s'inscrire dans la continuité de la réhabilitation de la friche Charondière. -En effet, la création de ce passage permettra de desservir ce nouveau quartier de Lapalisse, en créant une jonction avec le Centre Ville jusqu' à la Place de la République et viendra ajouter un passage vers le cœur commercial. -De plus la création de ce chemin viendra agrémenter le projet d'écoquartier envisagé pour la friche Charondière. -Le chemin sera constitué d'une piste cyclable et d'une reprise des abords paysagers. Cette opération s'inscrit dans un objectif de transition écologique à travers le développement des mobilités durables.	Commune de Lapalisse
	PARTENARIAT
	CAUE /MOE
OBJECTIFS	CALENDRIER PREVISIONNEL DE RÉALISATION
Participer à la redynamisation du Centre Bourg par la création de nouveaux cheminements Développer la mobilité durable au sein de la Commune de Lapalisse Créer d'autres connexions avec le Centre Ville et le cœur commercial afin de multiplier les itinéraires piétons sur la Commune Renforcer l' attractivité du bourg par la création de cheminements touristiques perennes	Etudes:2025 travaux:2026

205 490,00 €

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT

Europe (Massif, Leader, Feder, Feader,...)	- €	
État (DETR, FSIL, CPER,...)	92 470,50 €	45,00%
Région Auvergne-Rhône-Alpes		0,00%
Département Allier	61 647,00 €	30,00%
Autre(s): Intercommunalité		
Commune	51 372,50 €	
TOTAL	205 490,00 €	

Fiche action "Reconquête centre bourg centre ville"

Collectivité :	Commune de Lapalisse	
IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	ORIENTATION	
Reconversion friche Charonnière	Habitat	
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION	MAÎTRISE D'OUVRAGE	
<p>Dans le cadre de leur politique d'aménagement et d'urbanisme, les élus de la commune de Lapalisse souhaitent travailler à la réhabilitation d'une friche industrielle située en plein cœur de la Commune. Le lieu est proche du cœur commercial de la Commune et permettrait de développer un nouveau quartier en développant l'habitat inclusif adapté à un territoire comme celui de Lapalisse .</p> <p>La Commune a réalisé dans l'immédiat une étude sur la dépollution de la structure.</p> <p>Des études de faisabilité architecturale et de programmation en matière d'habitat seront dans un premier temps engagées pour définir le projet , ses acteurs et son financement en 2023. Dans un deuxième temps une Maîtrise d'oeuvre sera lancée pour effectuer des études de conception et assurer la réalisation du projet.</p> <p>Enfin les travaux seront lancés en 2024, L'EPF/SMAF a été saisi pour acquérir ce bien. Le bien est en cours d'acquisition.</p> <p>Le projet vise aux actions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Dépollution des sols et du bâti actuel -L'un des projets envisagé est la construction d'un écoquartier en étudiant si il est possible de conserver une partie de l'immeuble existant. L'aménagement pourrait être fait par un opérateur non déterminé à ce jour -L' habitat inclusif sera inclus dans la définition de cette opération 	Commune de Lapalisse	
	PARTENARIAT	CAUE/MOE
OBJECTIFS	CALENDRIER PREVISIONNEL DE RÉALISATION	
<ul style="list-style-type: none"> -Participer à la redynamisation du Centre Bourg en montrant l'implication de la Commune dans la volonté de contribuer à la vitalité commerciale et touristique de la commune. -Créer des connexions avec artères commerçantes Churchill et Roosevelt -S'impliquer dans la transition écologique par la création d'un écoquartier <ul style="list-style-type: none"> -Créer de l' habitat inclusif en assurant le maintien des solidarités intergénérationnelles au sein du territoire. -Construire un habitat de qualité en respect des normes relatives à l' amélioration des performances énergétiques. 	Acquisition 2023/MOE 2023/travaux 2024	
1 556 000,00 €		
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
Europe (Massif, Leader, Feder, Feader,...)	261 200,00 €	17,00%
État (DETR, FSIL, CPER,...)	466 800,00 €	30,00%
Région Auvergne-Rhône-Alpes	50 000,00 €	
Département Allier	466 800,00 €	30,00%
Autre(s): Intercommunalité		
Commune	311 200,00 €	
TOTAL	1 556 000,00 €	

Fiche action "Reconquête centre bourg centre ville"

Collectivité :	Commune de Lapalisse	
IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	ORIENTATION	
Améliorer stationnement et sens de la circulation quai de la Besbre	Cadre de vie	
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION	MAÎTRISE D'OUVRAGE	
<p>Dans une volonté de développer les mobilités durables au sein de la Commune, la Piétonisation du quai de la Besbre permettrait de mettre en valeur ce quai, qui longe sur la rivière traversante La Besbre, surplombé par le château, monument pittoresque de la Ville. Faire de cet axe une zone piétonne permettrait d'assurer la continuité de l'axe commerçant qui part de la rue Churchill.</p> <p>Le projet est de développer un commerce de bouche qui permettrait ainsi d'attirer touristes et passant sur cet axe.</p> <p>Le projet est axé sur la sécurisation des piétons et le développement des mobilités douces avec pour objectif de développer les déplacements sans voitures.</p> <p>L'opération vise également à mettre en valeur la Besbre par la création de Belvederes donnant ainsi plusieurs points de vue sur les paysages alentours.</p> <p>Une Maîtrise d'oeuvre sera lancée dans un premier temps pour approfondir les études et définir un projet adapté et mettant en valeur le paysage.</p> <p>Les travaux consistent en un travail sur les enrobés, l'aménagement des abords et au réaménagement de cette voie jusqu' à la place de la République.</p>	Commune de Lapalisse	
	PARTENARIAT	
	CAUE/MOE	
OBJECTIFS	CALENDRIER PREVISIONNEL DE RÉALISATION	
<p>Développer un autre axe commerçant qui permettrait d'assurer la continuité depuis le Centre Ville jusqu'au Parc Floral.</p> <p>Développer les mobilités douces en assurant un parcours agrémenté au cœur de la Ville de Lapalisse.</p> <p>Contribuer à l'amélioration du cadre de vie en mettant en valeur les Berges de la Besbre.</p> <p>Valoriser la Besbre comme élément paysager majeur de la Commune de Lapalisse</p> <p>Renforcer l'attractivité du territoire en offrant des parcours et des services diversifiés au sein de la Commune.</p>	MOE2025/Travaux 2026	
BUDGET PRÉVISIONNEL		
300 000,00 €		
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
Europe (Massif, Leader, Feder, Feader,...)		
État (DETR, FSIL, CPER,...)	135 000,00 €	45,00%
Région Auvergne-Rhône-Alpes		0,00%
Département Allier	90 000,00 €	30,00%
Autre(s): Intercommunalité		
Commune	75 000,00 €	
TOTAL	300 000,00 €	

Collectivité :	Commune de Lapalisse	
IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	ORIENTATION	
Maitrise foncière Maison BRACCHI	Habitat	
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION	MAÎTRISE D'OUVRAGE	
<p>Les élus dans le cadre de la politique d'aménagement du Centre-Bourg souhaitent montrer l'engagement de la Commune dans la réhabilitation de l' Habitat du Centre Bourg de Lapalisse qui est un enjeu du dispositif Petites Villes de Demain et du dispositif RCVCB.</p> <p>La commune de Lapalisse souhaite acquérir ce bien situé dans une zone stratégique du centre ville.</p> <p>Cet immeuble fait partie des habitations appartenant au patrimoine remarquable de Lapalisse.</p> <p>En effet, cet immeuble est situé au carrefour des deux axes commerçants, la rue Winston Churchill et la rue Roosevelt. La rue Roosevelt étant un axe transversal de la commune. Vacant depuis 20 ans, ce bien est laissé à l'abandon par ses propriétaires. La Commune souhaite l'acquérir pour procéder à sa rénovation, créer un commerce au rez de chaussée et un logement à l'étage et réaliser ainsi un exemple de réhabilitation.</p>	Commune de Lapalisse	
	PARTENARIAT	
	EPF/SMAF	
OBJECTIFS	CALENDRIER PREVISIONNEL DE RÉALISATION	
<p>Participer à la redynamisation du Centre Bourg en montrant l'implication de la Commune à travers ses investissements.</p> <p>Réaliser une réhabilitation de qualité et respectueuse des règles d'amélioration des performances énergétiques.</p> <p>Contribuer à la revitalisation commerciale du Centre Bourg en redynamisant ce secteur situé à l' angle de la rue Roosevelt et de la rue Churchill, donnant ainsi une grande visibilité et accessibilité au commerce installé</p>	Acquisition 2022/2023	
BUDGET PRÉVISIONNEL		
70 000,00 €		
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
Europe (Massif, Leader, Feder, Feader,...)	-€	
État (DETR, FSIL, CPER,...)		0,00%
Région Auvergne-Rhône-Alpes		0,00%
Département Allier	21 000,00 €	30,00%
Autre(s): Intercommunalité		
Commune	49 000,00 €	
TOTAL	70 000,00 €	

Collectivité :	Commune de Lapalisse	
IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	ORIENTATION	
Aménagement aire camping car	Vitalité	
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION	MAÎTRISE D'OUVRAGE	
<p>La commune de Lapalisse souhaite aménager la place Jean Moulin située en plein cœur de Bourg afin de pouvoir mettre en place des stationnements pour les campings cars. En effet le développement des campings caristes est un fait en constante évolution sur la Commune.</p> <p>Le projet est d'améliorer l'aire de camping car existante en y installant un sanitaire et une douche afin de pouvoir répondre à la demande des touristes.</p> <p>Cet aménagement se situe sur la Place Jean Moulin, qui est desservie par un des axes commerçants de Lapalisse, la rue Winston Churchill. Les travaux consistent en la reprise des enrobés, la création de trottoir et de plantations.</p> <p>Ce projet est également inscrit dans le contrat de relance et de transition écologique, axe - attractivité du territoire - et orientation - améliorer l'accès aux équipements touristiques - .</p>	Commune de Lapalisse	
	PARTENARIAT	
OBJECTIFS	CALENDRIER PREVISIONNEL DE RÉALISATION	
<p>Participer à la redynamisation du Centre Bourg en montrant l'implication de la Commune dans la réalisation d'équipements dédiés au tourisme.</p> <p>Ouvrer à l'aménagement des espaces publics de Lapalisse en proposant des équipements adaptés Entretien des espaces publics de Lapalisse en créant des aménagements de qualité</p> <p>Développer l'attractivité touristique par l'amélioration des offres d'hébergement touristique proposées .</p> <p>-Connexion avec les artères commerçantes Churchill et Roosevelt</p>	Etudes de faisabilité et aménagement Place jean Moulin 2022	
190 000,00 €		
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
Europe (Massif, Leader, Feder, Feader,...)	- €	
État (DETR, FSIL, CPER,...)	66 500,00 €	35,00%
Région Auvergne-Rhône-Alpes		0,00%
Département Allier	57 000,00 €	30,00%
Autre(s): Intercommunalité		
Commune	66 500,00 €	
TOTAL	190 000,00 €	

Fiche action "Reconquête centre bourg centre ville"

ID : 003-210301388-20230117-RCVCBAVENANT1-DE

Collectivité :	Commune de Lapalisse	
IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	ORIENTATION	
Réhabilitation en commerce du RDC de la Maison BRACCHI	Vitalité	
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION	MAÎTRISE D'OUVRAGE	
<p>La commune de Lapalisse souhaite après acquisition de l'immeuble BRACCHI, vu sa situation géographique au cœur du bourg, réaliser l'aménagement du rez de chaussée pour une destination à usage commercial.</p> <p>Cet immeuble est situé au croisement entre la rue Churchill et la rue Roosevelt. Le projet est d'aménager une grande cellule commerciale en RDC de xxxx m2.</p> <p>L'idée serait d'installer un point de vente de produits locaux afin de créer une dynamique de vente locale. La Commune souhaiterait mettre en avant les producteurs locaux.</p> <p>Plusieurs travaux de réhabilitation sont à prévoir, des travaux d'isolation, des travaux d'amélioration énergétique et des travaux d'accessibilité. Il faudra également faire des travaux de ravalement de façade car ce projet réalisé montrera l'engagement de la commune dans la dynamique de revitalisation du Centre-Bourg.</p>	Commune de Lapalisse	
	PARTENARIAT	
	CCI et Chambre d'agriculture pour trouver un porteur de projet	
OBJECTIFS	CALENDRIER PREVISIONNEL DE RÉALISATION	
<p>Participer à la redynamisation du Centre Bourg, montrer l'implication de la Commune en restaurant ce lieu stratégique et en installant un commerce ainsi qu'un logement de qualité au cœur même du Centre-Bourg.</p> <p>Promouvoir les producteurs locaux et les circuits courts</p> <p>Aider au développement des points de vente pour les producteurs locaux</p> <p>Contribuer à développer le commerce sur la Commune en diversifiant les offres proposées à la population</p>	Maîtrise d'oeuvre en 2023 Travaux en 2024	
BUDGET PRÉVISIONNEL		
129 800,00 €		
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
Europe (Massif, Leader, Feder, Feader,...)	- €	
État (DETR, FSIL, CPER,...)	38 940,00 €	30,00%
Région Auvergne-Rhône-Alpes	25 960,00 €	20,00%
Département Allier	38 940,00 €	30,00%
Autre(s): Intercommunalité		
Commune	25 960,00 €	
TOTAL	129 800,00 €	

Fiche action "Reconquête centre bourg centre ville"

ID : 003-210301388-20230117-RCVCBAVENANT1-DE

Collectivité :	Commune de Lapalisse	
IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	ORIENTATION	
Aménagement de l'étage de la Maison BRACCHI en logement locatif	Habitat	
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION	MAÎTRISE D'OUVRAGE	
La commune de Lapalisse souhaite, après acquisition de la Maison BRACCHI, réaliser l'aménagement d'un logement à l'étage sur la surface disponible . Le projet est d'aménager un logement d'une grande capacité et de faire une rénovation de standing afin de pouvoir illustrer de façon significative et visible, l'engagement de la commune dans la revitalisation du Centre-Bourg. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une politique d'habitat visant à accentuer la rénovation et la réhabilitation des bâtiments. La Commune souhaite promouvoir la réalisation de logements de standing afin de faire baisser la vacance de logements en Centre Ville. Laissé à l'abandon depuis plus de 20 ans, cet immeuble est dans un état de dégradation avancée, plusieurs travaux de réhabilitation sont à prévoir. Aussi, des travaux de rénovation énergétique, des travaux d'isolation, ainsi que les menuiseries et des travaux de ravalement de façades sont à prévoir.	Commune de Lapalisse	
	PARTENARIAT	
	EPF/SMAF pour acquisition/MOE /CAUE	
OBJECTIFS	CALENDRIER PREVISIONNEL DE RÉALISATION	
Participer à la redynamisation du Centre Bourg en montrant l'implication de la Commune qui restaure ce lieu stratégique en aménageant un espace commercial et un logement de qualité au cœur même du Centre-Bourg. Proposer un logement réhabilité, de standing, pour faire venir des habitants en Centre-Ville. S'engager dans la transition écologique en respectant la réglementation relative à l'amélioration des performances énergétiques.	Maîtrise d'oeuvre en 2023 Travaux en 2024	
BUDGET PRÉVISIONNEL		
225 500,00 €		
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
Europe (Massif, Leader, Feder, Feader,...)	- €	
État (DETR, FSIL, CPER,...)	67 650,00 €	30,00%
Région Auvergne-Rhône-Alpes	45 100,00 €	20,00%
Département Allier	67 650,00 €	30,00%
Autre(s): Intercommunalité		
Commune	45 100,00 €	
TOTAL	225 500,00 €	

Recommandation de vote par le conseil d'administration de la commune de
 Lignières du nord de l'Anjou (commune professionnelle)

Année	Dépenses	Orientation	Montant C.V.F	Département		État	Région	Europe	Commune
				Subvention	Taux				
2022	Services publics et équipements	0701H	1 000,00	1 000,00	30,00%	2 500,00			1 750,00 €
									3,00 €
	TOTAL 2022		1 000,00	1 000,00	30,00%	1 750,00			1 750,00 €
	Services publics et équipements	0701H	80 000,00	21 000,00	30,00%	48 000,00			40 000,00 €
	Services publics et équipements	0701H	1 000,00	40 000,00	30,00%	48 000,00		11 200,00	33 200,00 €
2023	Services publics et équipements	0701H	30 000,00	10 000,00	30,00%	40 000,00			25 000,00 €
	Services publics et équipements	0701H	200 000,00	60 000,00	30,00%	40 000,00			60 000,00 €
	Services publics et équipements	0701H	180 000,00	10 000,00	30,00%	40 000,00			60 000,00 €
	TOTAL 2023		680 000,00	130 000,00	30,00%	170 000,00			250 000,00 €
2024	MISE EN ŒUVRE DE LA COMMUNE	0701H	20 500,00	6 150,00	30,00%	1 150,00			8 200,00 €
	MISE EN ŒUVRE DE LA COMMUNE	0701H	11 000,00	3 300,00	30,00%	1 500,00			4 700,00 €
	Services publics et équipements	0701H	1 200 000,00	360 000,00	30,00%	60 000,00		10 000,00	200 000,00 €
	Services publics et équipements	0701H	250 000,00	75 000,00	30,00%	21 000,00			130 000,00 €
	TOTAL 2024		1 481 500,00	458 450,00	30,40%	300 000,00			668 600,00 €
2025	Services publics et équipements	0701H	110 000,00	33 000,00	30,00%	67 400,00			47 200,00 €
	Services publics et équipements	0701H	200 000,00	60 000,00	30,00%	67 400,00			82 000,00 €
	Services publics et équipements	0701H	20 000,00	6 000,00	30,00%	9 000,00			5 000,00 €
	Services publics et équipements	0701H	40 000,00	12 000,00	30,00%	11 300,00			7 000,00 €
	TOTAL 2025		370 000,00	111 000,00	30,00%	110 000,00			141 200,00 €
TOTAL 2025	Services publics et équipements	0701H	310 000,00	93 000,00	30,00%	67 400,00			46 872,00 €
	Services publics et équipements	0701H	5 610 000,00	1 683 000,00	30,00%	67 400,00			87 200,00 €
	Services publics et équipements	0701H	1 000 000,00	300 000,00	30,00%	121 300,00			87 200,00 €
	TOTAL 2025		6 920 000,00	2 266 000,00	30,00%	206 000,00			133 072,00 €
TOTAL GENERAL	Services publics et équipements	0701H	8 510 000,00	2 569 000,00	30,00%	407 300,00			564 150,00 €
	Services publics et équipements	0701H	1 000 000,00	300 000,00	30,00%	121 300,00			87 200,00 €
	TOTAL GENERAL		9 510 000,00	2 869 000,00	30,00%	528 600,00			651 350,00 €

0701H	121 000,00	37 000,00
0701H	1 000 000,00	300 000,00
0701H	2 248 000,00	670 000,00